

Le Vent du Fjord

Édition 2016

Juin



Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



Marche communautaire hebdomadaire



La FADOQ la Clé d'argent vous invite à venir prendre du bon temps dans le sentier du kiosque du Séminaire en participant à une marche hebdomadaire qui aura lieu à tous les mardis, 13h, à partir du 31 mai.

Accompagné du chant des oiseaux et du souffle du vent dans les arbres, cette activité se veut être une rencontre amicale et communautaire, pour le plaisir tout comme la mise en forme. Départ à l'entrée du sentier.

Bienvenue à tous!



Pic-nic pour la Fête des voisins

Mardi le 7 juin prochain, aura lieu le pic-nic annuel de la FADOQ à l'occasion de la Fête des Voisins au kiosque du séminaire de Baie-Sainte-Catherine.

Comme l'année dernière, les citoyens sont conviés à une randonnée pédestre jusqu'au kiosque de la Pointe-aux-Alouettes et prendre part au grand pic-nic. Un transport sera mis à la disposition des gens à mobilité restreinte qui désirent participer au gouter.

Rendez-vous à 11h00 à l'entrée du sentier du séminaire et surtout...n'oubliez pas votre lunch!

En cas de pluie, l'activité sera reportée au mardi suivant, soit le 14 juin.



Donald Kenny
Maire

Mot du maire

Gens de Baie-Sainte-Catherine.

Premièrement, concernant les ouvertures et les fermetures de valve d'eau potable, je vous demanderais à l'avenir de nous avertir quelques jours à l'avance. Vous comprendrez que c'est par souci d'économiser la personne qui s'en occupe qui est sur demande ou pour les urgences seulement.

En passant, il est défendu, par règlement municipal, à tous citoyens ou commerçants d'ouvrir ou de fermer eux-mêmes leur valve.

Deuxièmement, nous sommes à la recherche d'une ou d'un citoyen pour seconder notre personne qui s'occupe de l'eau potable. Pour plus d'information, communiquez avec moi ou avec le directeur général au bureau municipal.

Finalement, le mois prochain, vous pourrez voir notre nouvelle pancarte de la Municipalité qui sera située à la sortie du traversier.

Sur ce, je vous souhaite un bel été!

Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le 6 juin 2016.



Points saillants de la dernière séance

BOIUEZ 2011002Z DE 10 06LW16L6 260UC6

Séance ordinaire du 2 mai 2016

- Avis de motion a été donné pour la modification du règlement 127-10 sur la Sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés. Donné par Madame Carmen Guérin;
- Avis de motion a été sur la modification du règlement sur les prévisions budgétaires. Donné par Monsieur Guillaume Poitras;
- Le règlement 160-16 modifiant le règlement municipal 123-09 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgences 911 a été adopté. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Les états financiers de l'année 2015 ont été présentés et adoptés. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Nomination de Monsieur Lionel Fortin pour un mandat de quatre (4) mois comme maire suppléant pour la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Une autorisation de déboursés d'un montant de deux cents dollars (\$ 200) a été autorisée par les conseillers afin de réaménager la cage d'escalier et repeindre le bureau de l'employé situé au deuxième étage. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Autorisation de la Municipalité de vendre les deux (2) métiers à tisser, entreposés dans ses locaux, aux citoyens qui en avaient fait la demande pour un montant de cinquante dollars (\$ 50) chacun. Proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- La Municipalité, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journée de la culture* le dernier vendredi de septembre ainsi que les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture. Proposé par Madame Diane Perron;
- La Municipalité autorise l'envoi postal demandé comme contribution financière par l'Association des personnes handicapées de Charlevoix, totalisant des frais entre vingt-cinq dollars (\$ 25) à trente dollars (\$ 30). En échange, cette dernière remettra à la Municipalité quatre (4) billets pour la soirée annuelle Country & Folklorique du 12 novembre prochain qui aura lieu à Saint-Hilarion. Ces billets seront remis, par tirage au sort, aux citoyens de Baie-Sainte-Catherine lors d'un événement futur. Proposé par Madame Nancy Harvey (**Activité annulée par l'Association**);
- Avis de motion a été donné pour l'amendement du règlement de zonage 144-13. Donné par Monsieur Lionel Fortin.
- Plusieurs points d'informations et suivis de dossiers de moindre importance ont été soumis aux conseillers qui en ont pris connaissance.

Carte sur table avec les Mots-zuss



DISTINCTION ENTRE L'ÉVALUATION MUNICIPALE ET LA VALEUR MARCHANDE

Qui n'a pas déjà pensé que la valeur d'un immeuble était le prix de l'évaluation municipale? Peut-être le croyez-vous encore?! C'est pourquoi nous mettrons en lumière vos lanternes à ce sujet.

Premièrement, il est important de bien comprendre que l'*évaluation municipale* est une valeur accordée à tous les biens immobiliers d'une municipalité, effectuée tous les 3 ans. La valeur de la propriété est établie au 1^{er} juillet, 18 mois avant la date effective du prochain rôle d'évaluation. Pour un nouveau rôle de 2016-2018, la valeur donnée à l'immeuble est celle établie un an et demi avant l'entrée en vigueur de celui-ci, soit 2014. Elle sert à calculer le montant de taxes foncières d'une municipalité et rien d'autre.

Elle tient en compte uniquement de l'ensemble des caractéristiques physiques: superficie habitable, superficie du terrain, s'il y a eu des rénovations, etc. Un seul évaluateur peut être responsable de 25 000 à 30 000 propriétés à évaluer selon certaines municipalités et n'est pas en mesure de visiter chacune d'elle. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une évaluation de masse où sont utilisés des outils statistiques pour déterminer la valeur d'une maison, dans un secteur, une zone ou une municipalité comme la nôtre.

La *valeur marchande*, quant à elle, est établie par un professionnel qualifié qui passera en revue l'ensemble de la propriété : l'intérieur, l'extérieur et l'emplacement. L'expert estimera la valeur marchande par rapport à d'autres biens similaires, comparera avec les ventes récentes dans des quartiers semblables et apportera les ajustements spécifiques à votre propriété. Ainsi l'évaluateur établira le juste prix que vous pourriez obtenir, aujourd'hui, en la vendant.

La valeur de votre propriété sera également assujettie aux conditions changeantes du marché :

- l'état de votre propriété et des propriétés environnantes
- le nombre de propriétés similaires en vente
- les options de financement
- les taux d'intérêt

Les calculs, bien qu'expliqués simplement, sont évidemment plus compliqués que cela. L'idéal sera pour vous de trouver un évaluateur agréé immobilier et vous assurer de tirer le maximum de la valeur de votre maison.

Mobilisation citoyenne et la saison touristique

La nouvelle saison touristique qui a débuté et les commerces se préparant à accueillir leurs nombreux clients, il est temps de vous mettre à contribution chers citoyens qui travaillez pour les nombreux commerces de la Municipalité.

Comme vous le savez sans aucun doute, nous avons beaucoup travaillé à la promotion du village. Nous le faisons avant pour tout pour aider les commerces et les citoyens y travaillant. Par contre, nous ne pouvons pas tout faire seul!

Nous avons besoin de votre aide comme vos patrons les commerçants ont besoin de vous également! La promotion de notre village on ne peut pas la faire seule...et vous pouvez aisément nous aider à le faire. Comment? Eh bien...En jasant de nos médias sociaux, de nos nombreuses vidéos sur le village et bien évidemment en leur faisant savoir qu'ils sont les bienvenus s'ils veulent publier leurs photos ou expériences sur notre page Facebook. Vous mettez ainsi votre épaule personnelle à la roue.

Le succès de Baie-Sainte-Catherine, c'est l'affaire de tout le monde et non pas uniquement de quelqu'un!

Chômeurs et chômeuses, vous pouvez respirer!

Pour votre information

Eh oui! Comme promis en campagne électorale, le gouvernement Trudeau annule une série de mesures, qui disons-le, freinaient notablement l'accessibilité aux prestations l'assurance-emploi.

Un milliard de dollars seront investis en 2016-2017 pour aider les trop nombreux chercheurs d'emploi. Dès le 1 juillet 2017, le délai de carence sera dorénavant d'une semaine d'attente au lieu de deux. Cette mesure seule remettra 752 millions de dollars par année dans les poches des chômeurs.

Le gouvernement met également fin aux exigences de travailler un minimum de 910 heures sur une période d'un an et réduit à 420-700 le nombre d'heures pour l'admissibilité aux prestations de l'assurance-emploi.

Il ne sera plus question d'obliger les chômeurs d'accepter un emploi « convenable », même loin de leur résidence ou à salaire nettement inférieur à celui qu'ils touchaient auparavant. Les centres d'appels profiteront désormais de 73 millions sur 2 ans pour améliorer le service et faciliteront ainsi l'aide à la recherche d'emploi et donneront davantage accès à la formation.

Bonnes nouvelles si l'on considère que le taux de chômage à Baie-Sainte-Catherine est de 13.6 % comparativement au taux provincial qui est de 7.1%. Le Grand-Charlevoix, suit de près la Municipalité avec un taux de 10.2% démontrant bien la réalité des régions d'ici. (Tirés des données de 2006 de Statistique Canada)

Historiquement vôtre



LEXIQUE D'EXPRESSIONS DE CHEZ-NOUS

Un patrimoine de Baie-Sainte-Catherine, tiré de la parlure imagée de nos parents et de nos grands-parents.

- Un arbre qui pousse en orgueil = Pas de branche dans le haut.
- La mer est calme en huile = La mer n'a aucune vague.
- Laisser pisser le mouton = On va laisser le temps passer.
- Fume en cul sans tabac = Pas les moyens de fumer, mais le fait pareil.
- Le soleil te relui sus le ventre = C'est le temps que tu te lèves.
- Occupe-toé de tes oignons = Mêlé-toi de tes affaires.
- Ton chien est mort = Tu as perdu ta chance.
- Partir sut une baloune = Prendre un coup fort.
- Passer une nuit de janvier = mal dormir.
- Saucer son biscuit = Faire l'amour (pour un homme).
- Passer un Pâques de renard = Religion (pas de confession, ni communion).
- Fêter Pâques avant les rameaux = Faire l'amour avant le mariage.
- Avoir une vie à 2 jours = Pas une grosse santé.
- Avoir la marde au cul = Beaucoup de chance.
- Se faire couper l'herbe sous l' pied = Quelqu'un t'a devancé.
- Y est assez laid, qui arrête le sang dans la patte d'un chien = Même les chiens ont peur.
- Cé un bâton mardeux = Peu importe le côté qu'on prend quelqu'un, on se salit.
- À te fait manger de l'avoine = Ta blonde te trompe.
- Chier dans ses bottes = avoir peur.
- Mourra plutôt la vache à Ligorie = Il n'est pas très malade
- Grenouiller par en arrière = Manigancer.
- Le diable à sa patte = Le diable s'est mêlé de ça.
- Déguedine la pompe à steam = Envoye fait vite!
- Y va s'arracher du poil = Ça va se chamailler.
- Y a le cordon du cœur trop long = Il est paresseux
- Tit génie grosse tête = l'intelligence ne va pas à la grosseur de la tête.
- Y a les yeux sortis de la tête comme un veau qu'on y tire la queue = Il a les yeux exorbités.
- Y a pas de quoi se torde les boyaux = Ta blague n'est pas drôle.
- Y te chie du sucre = Il te fait juste des bontés.
- Y est queto menoche = Mal habillé, mauvaise posture.
- De la bobesette = Tissu de mauvaise qualité.
- Le diable est aux vaches = Perdre le contrôle



Le Petit Chemin du Fleuve

Si vous croisez cet homme dans les parages, n'ayez surtout pas peur!

Marc Bertrand fait dorénavant partie de notre belle communauté de la Baie-Sainte-Catherine. RECHERCHÉ pour ses aptitudes et ses habiletés à la réalisation de grands projets, Monsieur Bertrand, TROUVÉ, est sans nul doute la personne qu'il nous faut pour mettre à terme ce beau projet qu'est le Petit Chemin du Fleuve (en voie d'adoption), alias *Parcours du Littoral*.

Géographe de formation et membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec, il a notamment occupé des postes clés dans la réalisation du Sentier des Caps de Charlevoix, de la Promenade Samuel – De Champlain et du Corridor du Littoral, à Québec.

Installé à mi-temps dans les bureaux de la Municipalité jusqu'au mois de septembre, puis temps plein dès cet automne 2016, Marc Bertrand se dit enchanté de travailler dans notre communauté : « Mes premiers critères pour le choix d'un emploi sont le défi à relever et la qualité des paysages; ceux de Baie-Sainte-Catherine sont de toute beauté! ».



Hydro Québec

Pour des raisons de sécurité du public et de ses travailleurs, Hydro-Québec interdit toute installation de jardinières, luminaires privés, antennes, panneaux publicitaires, lumières de Noël ou autres objets décoratifs ou non. L'installation d'objets sur les poteaux d'Hydro-Québec est également susceptible d'endommager les structures ou d'en diminuer la durée de vie utile.

Pour plus d'information à l'égard de la norme concernant l'installation d'objets sur les poteaux, communiquez le Service à la clientèle 1 800 463-9900.



Bon voyage Jean-Yves

Monsieur Jean-Yves Therrien, décédé le 26 avril dernier, résidait à Baie-Sainte-Catherine depuis de très nombreuses années. D'une discrétion sans faille et vivant presque à l'insu de tous, Jean-Yves cachait bien des talents. Un jour joaillier, un autre jour musicien, il avait un don certain pour les arts. Très habile de ses mains, il avait sculpté, à même du bois d'original, une breloque magnifique pour sa douce moitié qui la porte encore fièrement à son cou.

Homme de santé fragile, mais de cœur plus grand que nature, il laisse à sa femme, son fils et ses amis, de merveilleux souvenirs. Ils tiennent d'ailleurs à remercier la Municipalité et ses citoyens du soutien et du réconfort dont ils ont fait preuve lors des derniers moments de vie de Jean-Yves. Bon voyage Jean-Yves!

Avis à la population

Le printemps est arrivée et qui dit printemps, dit MÊNAGE PRINTANIER. Comme à chaque année, la Municipalité doit effectuer le *drainage de son réseau d'aqueduc*. Nous vous prions donc d'excuser les incon vénients que cela pourraient occasionner.

Il est à noter qu'il pourrait y avoir des interruptions temporaires de l'alimentation en eau potable ainsi que des résidus dû au rinçage des conduites. Les travaux auront lieu le lundi 30 mai au vendredi 3 juin inclusivement.

Nous vous recommandons de faire bouillir l'eau 5 minutes avant de la consommer et d'effectuer cette procédure jusqu'à 24 heures après l'intervention. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



Veillez prendre note que la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est sera fermée le vendredi, 24 juin en raison de la Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Pour nous joindre: Baie-Sainte-Catherine : 418 237-4315 # 7076336
Saint-Siméon : 418 638-2493 # 7076321



La Municipalité vous informe que les bureaux seront fermés le lundi, 27 juin en raison de la Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste. Par conséquent, ils seront ouverts le vendredi 24 juin en avant-midi, selon l'horaire habituel.

Veillez prendre note que la cueillette des déchets domestiques pour l'année 2016 se retrouve sur notre site internet <http://www.baiestecatherine.com/>

Mai : 05-19-26 (Début des cueillettes hebdomadaires de la mi-mai à la mi-octobre)

Octobre : 06-10

Novembre : 03-17

Décembre : 01-15-29

